...RIVERSELLE

...DE LA

...VELLE-ORLEANS.

...84.

Si l'on aborde les terrains de l'Exposition par la porte du Sud-Est, près de l'édifice du Mexique, dont l'élégante façade est terminée, on remarque une amélioration dans le pavage ou le sablage des sections de ce parc trop souvent boueux. On a garni la surface des allées de coquilles qui, si elles ne constituent pas un immense avantage économique pour les chasseurs des pistolets, ont toujours le mérite, en temps de pluie, de donner au sol un état de propreté suffisant.

Tout est en place dans les serres d'horticulture. La serre chaude de droite offre au visiteur un attrait d'une grâce particulière. La flore tropicale y est représentée par des lataniers, des goyaviers, des fougères arborescentes et même par ces légères plantes grimpantes du Nord, presque parasites, comme la clématite dans les climats tempérés, mais qui dans la puissante végétation du Sud, sont de solides tiges ligneuses. Sur les tables des deux ailes sont maintenant dix pendes de pombreuses pyramides d'oranges et de fruits méridionaux. Le diadème à 72 branches de la belle pièce d'eau du centre répand une agréable sensation rafraîchissante. Tout autour, la flore du Sud est représentée par ses plus beaux types, entre autres par des cocotiers monstres. Au point de vue immédiatement pratique, les meilleurs horticulteurs et pépiniéristes de la Nouvelle-Orléans y exposent leurs spécimens. Nous ne pouvons mieux faire que d'engager nos lecteurs à aller visiter promptement ce coin de l'Eden mis sous une immense cloche de verre, ce délicieux [illegible] chanté.

— Dans le [illegible] règne une activité [illegible] dans la section française. Nous avons déjà parlé [illegible] artistique, qui paraît [illegible] ire, pour nous l'honneur [illegible] de cette galerie. D'autres exposants français nous assurent que leurs installations rivaliseront d'éclat avec le splendide pavillon parisien qui a la primeur de l'attention publique. Nous serons heureux, pour la supériorité du prestige français en Amérique et en Louisiane, d'enregistrer ces nobles efforts d'émulation.

Dans la section italienne, nous remarquons une exhibition de coquillages ouvragés, très intéressante. Sur de belles coquilles blanches ou roses sont sculptés certains camées antiques dignes d'attention. A côté sont des vitrines contenant des joyaux d'une confection fort originale : la bijouterie de coquillages aux tons roses et lactescx, comprenant les mille riens et ornements de toilette que l'intérieur qui peuvent toujours constituer un présent agréable. Citons, par exemple, un couteau à papier, à lame de vermeil, dont le manche d'une belle coquille rose tendre est orné d'un camée représentant une tête de Marcure. Dans la bijouterie de filigranerie, c'est à dire de cet argent blanc et léger qu'on ciselle ou plutôt qu'on file avec tant de facilité, nous trouvons 1000 sujets variés, tous minuscules et gracieux, depuis le rond de serviette jusqu'à l'épingle de cravate ou de châle. Rose, le dernier article de bijouterie, le plus élégant et le plus facile à exécuter est la marguerite ou pâquerette, le papillon ou la libellule.

Cette exposition de la terre classique des beaux-arts se présentera du reste bientôt, de toutes pièces, au public, par l'intermédiaire de l'Arrelle. Citons seulement parmi les splendides terres cuites qu'on y installe, une tête d'Italienne du Trastevère, au masque puissant et imposant, aux lèvres sensuelles et charnues et aux oreilles garnies de boucles formées de petites baies de *mirte*, le tout très expressif; puis le groupe classique d'*Acis et de Galathée*, enlacés malgré la jalousie du cyclope *Polyphème* — réduction minuscule du groupe fameux qui orne certaine fontaine du jardin du Luxembourg, à Paris.

A — Dans ce superbe pavillon parisien sur l'esplanade duquel nous nous proposons de lever bientôt la toile, nous ne pouvons nous empêcher de glaner quelque joyau chaque jour. Nous avons parlé hier d'un meuble de salon, dont la table en porcelaine est ornée d'un paon royal, magistralement peint par Vivien. Nous n'avons pas eu encore la matière de décrire la monture bronze et vermeil. Les pieds et l'ornementation sont, pour le plan général, de style Louis XVI; mais pour l'importation aux Etats-Unis, cette maison s'est décidée, avec une indéniable justesse de coup d'œil, à couper un peu les styles, tels qu'on les entend du moins ac termes académiques. C'est ainsi que le piateau métallique du bas de ce meuble est orné d'un *pas rouant* en vermeil, dont le piumage étendu et vu de face, coupe les lignes générales inférieures comme un éventail central. Cette décoration, hors de style, — est bien réussie et constitue évidemment le genre composite qui convient le mieux à l'Amérique, pays dont le sens esthétique est tout au moins très neuf et où l'on se préoccupe moins des traditions d'école que de l'impression immédiate d'une œuvre d'art.

Nous avons dit aussi que cette maison exposera de grandioses vases de Sèvres sacués de la grande manufacture nationale française, et décorés ensuite, par le soin d'artistes en renom, de sujets de bergerie, genre Watteau. Cette exhibition sera une rareté, car la manufacture de Sèvres ne livre plus de vases à l'industrie privée pour la décoration ultérieure. Tout ce qui n'est pas utilisé à Sèvres est implicitement cassé.

Signalons encore, dans cette riche mine artistique, une belle garniture de salon : deux vases cubiques et une jardinière, en faience et d'un bien turquoise réjouissant. La décoration est mauresque et d'un effet monsaïque, assez vif à l'œil. Les sujets de forme et de bisse-cour qui ornent la partie antérieure sont assez dans le ton un peu vif. Un myope ressentirait l'impression d'une toile de Fromentin, d'une scène de Kabylie ou d'une *fantasia* éclatante. L'artiste a représenté des bêtes un peu rousses, presque grillées, des coqs aux nuances très criardes; la crête de ces gallinacés se détache comme une plaque de pourpre; au premier plan est une poule blanche avec ses poussins, tons au duvet et au velouté bien rendus. L'effet de cette décoration est, nous explique-t-on, une chose prévue, pour l'exportation dans les pays méridionaux où le goût local aime un peu l'éclat. Au verso cependant, sont des paysages plus pâles, le ciel clair et tendre de la Touraine coupé de rideaux de peupliers, — presque une reminiscence de Corot.

— Nous avons effleuré hier les dissensions qui pourraient exister à l'Exposition, dans les sections étrangères, entre Européens et Orientaux. L'ostracisme dont on a menacé ces Turcs n'aurs, pensons-nous, pas de suite. Nous pourrions, à la rigueur, par esprit de philanthropie et d'humanitarisme, offrir à ces Levantins, s'ils étaient bannis du reste de la terre, un refuge dans nos bureaux, — et leur présence pouvait nous être utile. Malheureusement l'Arrelle a déjà dépassé longtemps ses têtes de Turcs, bien établies et maintenues par l'autorité locales parler des employés de la douane de la Nouvelle-Orléans, contre lesquels nous nous sommes toujours faits l'écho de tant de plaintes, de la part des exposants.

Par exception cependant, nous avons naguère lieu à en dire un peu du bien. Nous avons eu le plaisir de lire à l'Exposition un avis émanant du *Custom House* et innovant d'importantes améliorations. Destinavant les caisses de marchandises arriveront directement au grand palais; elles y seront ouvertes en présence d'un officier qui vérifiera la conformité de la facture à l'inventaire du colis examiné. Les exposants fourniront un *duplicata* de cet état détaillé. Ils tiendront un compte exact et journalier des transactions qu'ils pourront faire et palement au fur et me redevance quotidienne d'après les objets écoulés. Telle est du moins l'économie générale du texte que nous avons vu affiché dans la section française. Naturellement de fortes amendes et pénalités seront prononcées contre les délinquants qui ne respecteraient pas les conventions établies.

Nous devons reconnaître que cette innovation constitue un progrès réel, tel même qu'avec le plus grand effort d'optimisme nous n'osions pas l'espérer. Mais il y a un *hic jacet lepus*, un point noir comme toujours. Les employés de la douane délégués sur les lieux sont trop peu nombreux; il en faudrait une centaine, il n'y en a qu'une demi-douzaine. Cependant le progrès qui vient d'être tenté est si peu en harmonie avec les procédés habituels de messieurs les douaniers, que, tantôt faisant nos réserves sur les incidents d'[illegible] nous [illegible], notre impatience [illegible] les félicitations.

Théatre de l'Opéra.

M. Fernand Armant, chargé d'affaires du désastreux bail de l'Opéra, cédé par M. Richard, s'est mis en relations, dit-on, déjà avec l'avons noté, avec M. Ambroselli, agent théâtral de Paris, un ami que nous pouvons recommander avec connaissance de cause, car, la premier lot, nous avons recouru à son aide précieuse.

Sur la demande de M. Armant, nous redisons au public que la troupe projetée exploitera opéra-comique, opéra-bouffe et débutera le 2 février 1885 au plus tard. Elle sera composée des meilleurs sujets que l'on pourra recruter à cette époque avancée de la saison théâtrale.

Au double répertoire cité plus haut se joindra le ballet, c'est-à-dire, entr'autres, *Sylvia*, *La Source*, *La Corsaire*, *etc.*, *etc.* Ces divers genres s'alterneront dans des représentations qui auront lieu tous les soirs et deux fois par semaine en matinée.

La dépêche annonçant la composition de la troupe est attendue, paraît-il, sous peu de jours. Donc jusque là rien de nouveau à dire relativement à l'Opéra.

Notre passé le témoigne, notre appui est toujours acquis à toute tentative sérieuse ayant pour objet le maintien de notre scène française. Nous savons à quoi nous en tenir en connaissances les difficultés, les périls, et toujours nos sympathies iront au capitaliste qui aura la hardiesse de s'y lancer, et qui à ses espérant joindra la connaissance réelle de cette machine complexe qu'on nomme un théâtre.

Nous désirons ardemment que sa scène lyrique française soit rendue à la Nouvelle-Orléans; nous appelons de tous nos vœux la venue d'un plan assurant ce retour. Ce plan, notre devoir est de l'écrire, nous ne le trouvons pas dans l'exploitation de l'opéra-comique et de l'opéra-bouffe. Ce sont là deux genres qui ne sont pas l'assise sur laquelle puisse jamais se fonder ici une entreprise théâtrale durable. Ces temps ne sont plus. Cela a été évidemment démontré dans le passé, et alors que nous avions ici des troupes de vaste envergure, comptant des artistes de réputation faite, d'un ordre élevé.

Nous voudrions qu'une nouvelle épreuve nous donnât tort. Attendons.

Théatre St-Charles.—Nous avons si souvent parlé du *Black Creek*, joué par la troupe des frères Kiralfy, qu'il faut forcément nous répéter à cet endroit. Forcément il nous faut redire que tout dans cette compagnie concourt au succès: chœurs, acteurs, mimes, danseuses, danseurs, gymnastes, jeunes gens, jeunes femmes, décors, mise en scène enfin.

A chaque représentation de l'ouvrage l'effet en est encore plus vif. Cela se comprend aisément du reste; tous les jours l'ensemble se fait plus complet; jamais maintenant aucun de ces accrocs si fréquents, presqu'inévitables dans un spectacle aussi compliqué.

A l'étude, *Teba or the seven ravens*, dont la première représentation aura lieu dimanche prochain.

C'est là encore une féerie dont la vogue a été considérable à New York et autour de laquelle les scènes importantes des Etats-Unis. Là aussi les frères Kiralfy se sont montrés prodigues de luxe; là aussi le maître de ballet a multiplié les divertissements avec le goût et les ressources artistiques dont il a fait preuve dans *La Tour du Monde en 80 Jours*, et *Black Crook*.

Black Crook sera joué ce soir et demain (Jour de l'An) en matinée et en soirée.

Grand Opera House.

—Cette semaine est irrévocablement la dernière de M. James O'Neill. Donc *Monte Cristo* sera représenté six fois encore.

Nous n'avons pas besoin d'en écrire davantage. Les fort belles qualités de M. O'Neill ont conquis le public et celui-ci lui fera fête jusqu'au dernier jour de son engagement.

—Lundi prochain, première soirée de Mme Clara Morris, dans *Miss Multon*.

Académie de Musique. — C'est aujourd'hui qu'a lieu la première Matinée de la troupe dont M. Daniel Sully est le premier sujet. Le spectacle commencé annoncé obtenu ici par lui, à chacune de ses trois représentations, est un garant que la foule sera grande.

Que si vous ne trouvez pas une place convenable ce matin, rappelez-vous que le vaudeville *The Corner Grocery* sera redonné ce soir.

Vaudeville qui compte parmi les meilleurs du répertoire anglais, et semble fait tout exprès pour la nature et le talent de M. Sully.

Dimanche prochain, la troupe Murray & Murphy dans *Our Irish Visitors*.

La Bataille de Sedan.—L'inauguration de ce Panorama a eu lieu hier devant un petit nombre d'*invités*, parmi lesquels figuraient divers membres de la presse.

Nous tenons tout d'abord que les représentants du International Panorama Company de Chicago ont fort bien fait les choses; ils ont reçu leurs hôtes de la façon la plus charmante.

Quant à l'effet produit par l'immense toile de M. Louis Braun, reconnaissons tout d'abord qu'il a été favorable; il y a eu succès.

Cette œuvre a des qualités incontestables, elle a ses défauts aussi; nous nous réservons donc dire notre opinion dans peu de jours.

A partir d'aujourd'hui le Panorama sera ouvert au public.

Prix d'entrée, 50 cents—Enfants, 25 cents.

Le Pavillon où se voit cette toile, est situé en face du Main Building de l'Exposition.

M. Okolowicz, l'impresario bien connu, s'occupe, en ce moment, d'une nouvelle découverte pour laquelle des brevets ont été pris, tant en France qu'à l'étranger, et dont le monde des ingénieurs a été, dit-on, reconnu de l'efficacité.

C'est dans l'hôtel de M. Okolowicz que l'inventeur, M. J. Hasson, vient de terminer une machine à air comprimé, destinée à remplacer la vapeur dans toutes ses applications. L'inventeur est constamment sollicité par une foule d'ingénieurs pour examiner son modèle type, avant qu'il soit expédié au Havre, chez le constructeur chargé d'exécuter la première machine.

Si cette machine fonctionne régulièrement, c'est le chauffage à bon marché, le prix des transports considérablement réduit, une baisse énorme sur les frais de fabrication, la lumière électrique à la portée de tout le monde, etc. Ce serait, en un mot, une véritable révolution économique : la force motrice presque sans frais pour tous les producteurs, petits et grands.

Le Conseil national suisse a passé, le 6 décembre, à l'ordre du jour sur une pétition émanée de la Chaux-de-Fonds et qui demandait que l'Assemblée nationale déclarât que la crémation était, sous tous les rapports, la meilleure façon de disposer des morts, qu'elle était convenable et par conséquent admissible dans tous les cantons et les communes qui se proposeraient de l'adopter.

Les motifs qui ont fait passer à l'ordre du jour n'impliquent aucunement le rejet de l'idée elle-même. Le Conseil national s'est borné, en effet, à constater et à exposer que telle disposition législative cantonales et que les autorités fédérales n'ont qu'un droit de surveillance; en d'autres termes, que les cantons ont la faculté, en respectant les dispositions constitutionnelles, d'introduire tel nouveau mode d'ensevelissement qui leur conviendrait.

Un garçon de café sans place s'est vu réduit à entrer dans une administration de pompes funèbres.

Nécessités en fonctions, il voit arriver un individu correctement vêtu de noir.

—Qu'est-ce qu'il faut pour monsieur?

—Une bière.

—Brune ou blonde?

Père et fils.

—Monsieur, je vous avais recommandé de suivre la droite ligne.

—Mais je la suis, papa, la droite ligne.

—Vous osez?.....

—Dame, tu ne m'as pas dit laquelle, et, comme il y en a plusieurs, j'ai choisi..... l'horizontale.

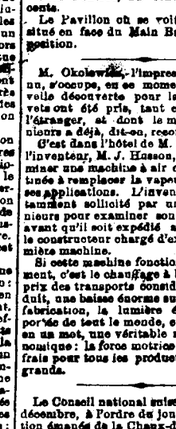

Dans les cas de dyspepsie, de débilité, de rhumatisme, de fièvre ou frisson, d'affections du foie, d'insomnie des reins et de la vessie, de la constipation et d'autres maladies chroniques, nos bitters stomachi ques de Hostetter sont un remède infaillible que la Faculté reconnaît comme tel et qui ont obtenu une popularité sans bornes, pour les désordres de l'estomac de fois et de l'intestin com te témoigne altérant et spécifique. En vente chez tous les pharmaciens et marchands, auxquels vous demanderez le "Hostetter's Almanac" de 1885.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1884.
—Température—Pluies locales, suivies d'un temps clair et plus frais, vents du nord, baromètre plus haut.

Température du 30 décembre 1884
Thermomètre de U. Dunamel, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	18¾
Midi	74	23¼
3 P. M.	76	24⅔
6 P. M.	78	25¾

Nlle Orleans, Lun. 30 déc. 1884, 2:08 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta, Géo	59	Louisville, Ky	65
Augusta, Géo	71	Memphis, Tenn	69
Corsicana, Tex	74	Mobile, Ala	68
Cairo, Ill	60	Montgomery, Ala	69
Chattanooga, Tenn	64	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	64	New Orleans, La	74
Davenport, Iowa	45	Omaha, Neb	6
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa	60
Galveston, Texas	74	Savannah, Géo	70
Indianola	74	Shreveport, La	69
Keokuk, Iowa	37	St-Louis, Mo	62
Key West, Fla	75	St-Paul, Minn	6
La Crosse, Wis	35	Vicksburg, Miss	71
Leavenworth, Kan	18	Yankton, D. T	1

MARIAGES. NAISSANCES ET DÉCÈS,
tous [illegible]
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
John Mailhre à Mlle Fanny Edgerl;
Wm T. Crumbaugh à Mlle Sarah Jan Davis;
Ray John Trogue à Mlle Amelia Picasmirth;
Hypolyte Fenarbe à Mlle Marie Bonadon;
Dominique Cresano à Mlle Luis M. S. Cannave
Henry Howard à Mlle Millie Fobbe;
Harry Liteiff à Mlle Lizzie J. Norman;
Aleo Noha à Mlle Lizzie W. Schneider;

Naissances.
Mme Wm Schwehn, un garçon, 16 nov;
Mme Vigiocano Michaile, un garçon, 12 déc;
Mme Henry Flohr, un garçon, 6 déc;
Mme James Daly, un garçon 10 déc;
Mme Dietrich Hrakzup, une fille, 7 déc;
Mme Frederick Butterault, une fille, 7 déc;
Mme Jacob Gandermann, un garçon, 27 dé;
Mme Edmond L. Rixner, un garçon, 7 déc;
Mme Jacob Graff, un garçon, 27 nov;

Décès.
Philip Mahner, 53 ans, 98 rue Peniston;
Paul Argnet, 11 mois, 328 Common, ou Bayou;
William Mathese, 38 ans, rue Louise, près Bellerive;
T. Rhodes Duval, 42 ans, St. Louis, Mo;
Mme Isabella Robinson, 41 ans, 47 1/2 rue Gongrès;
Mme veuve Joschin, Florette, 50 ans, rue Espagne et Claiborne;
George Mahl, 45 ans, 508 rue Bienville;
Mme Marie Ann Ackerman, 1169 rue Bourbon;
Rév. Wm T. Leacock, 88 ans, Harrison county, Miss;
Jacob Hirsh, 59 ans, Infirmerie Touro;
Isidore M. Prosper, 11 mois, rue Hôpital, près Roman;
Sophia Johanna Bongstedt, rue Annonciation, près Washington;
Jos U Théodore, 18 ans, 129 rue Congrès;
Nellie Blake, 7 ans, rue Olio, près Dryades.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 97 personnes, dont 14 de phthisie pulmonaire, 8 de fièvres diverses, 3 de diphtérie, 5 de la maladie du cœur, 2 de la maladie de Bright.

Ages.—Au-dessous d'un an, 10; de 1 à 2 ans, 3; de 2 à 5 ans, 6; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 2; de 20 à 25 ans, 4; de 25 à 30 ans, 6; de 30 à 40 ans, 8; de 40 à 50 ans, 15; de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 9; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 3.

Nationalité—Anglais, 1; Français, 3; Allemands, 6; Irlandais, 10; Italiens, 0; Louisianais, 48; Américains (autres que Louisianais), 27.

Il est mort 59 personnes du sexe masculin et 38 du sexe féminin.

Il y a eu 20 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 17 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 21.55; blancs, 17.94; couleur, 31.36.

Voyageurs arrivés.
HOTEL ROYAL.

A Jacobs, Texarkana; M et Mme John S James, N Y; M et Mme D Urquhart, Lake; C W Gilbert et femme, Kansas; S A Thurlow, John Bright, Jesse Newlin, Miss; Dr Schelly, W Va; Collins, Paul, John W Cook, Normal, Ill; A Wallace, Quaysse, Mexico; Wm Lofland, Miss McLemore, Galveston; Mlle England, Mobile, Mlle McGrath et mère, Pensacola; Mme W E Curtis, Washington; J Augustin Rogers, N Y; Capt S Lee et famille, Fort Kads, [illegible]

Ventes insérites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Nemoure Bienvenu à William Fisk, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Kerlerec, Galvez, Miro et Colombus.....$4500

Mary T. Martin à Isaiah Hardy, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les rues St. Charles, Prytanée, Soniat et Roberts.....$556 66

Succession de M. Miltenberger à Chas. Louis, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génie.....$355

M. A. Machler et als. à J. H. Burmeister, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Melpomène, Howard, Terpsichore et Liberté.....$250

La Immanuel Presbyterian Church au Rév Owen Riedy, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat.$400

Mlle M Courotte à Joaquim Sambois, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Urquhart, Girod, Franklin et Champs-Elysées.....$325

James M Robineon à Veuve Hosea Rawlee, une portion de terre et batisses dans l'île compris entre les rues Canal, Gasquet, Liberté et Marais ..$4,116 66

J F Markey à Mlle M E Sands, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Derbigny, Gasquet, Claiborne et Palmyras.....$4,600

Mlle E M S Miller à Mme Veuve Chas E Kennon, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Frofsième, Quarième, Carondelet et Baronne.....$1,600

Mme L. J. Stoulig et Mme Anselme Pershon à Chas. W. Baetge, les deux tiers de trois terrains et batisses dans l'île compris entre les rues Short, Barthe, Seconde et Pavenue du Canal.....$666 66

Mme Louis J. Stoulig et Chas W. Baetge à Mme Anselme Pershon, une portion de terre et batisses dans l'île compris entre les rues Mary, Upper Line, Barthe et la ligne.....$133 33

Chas Koenne et son épouse à Mme Chas Bauer, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Laurel, Washington, Annonciation et Sixième....$800

Lelia A. Hyams, tutrice, et als, à Henry M Hyams, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les rues Chasquet, Roehebleau, Dolhonde et Canal.....$400

Vente du percepteur de taxes :

Jos Worth à Mme veuve Frédérick Drebing, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Magnolia, Clara, Calliope et Euphrosine.....$14 12

William Wagner à D. Negretto Sr., un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Franklin, Euphrosine, Liberté et Julie.....$17 75

Louis C. Shaw au même, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les rues Bassin, Franklin, Julie et Erato.....$23 12

Le même au même, deux terrains et batisses dans l'île compris entre les mêmes rues que les précédentes.....$25 50

George Miller à Mme Henry Ward, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues St-George, St-André, Toledano et l'Avenue de la Louisiane.....$25

Cour civile de District.—André Dorlocourt, jge ad hoc, entendu en dommages de $1,400 J. M. Lafandeurie.

M. F. et J. A. Murphy demandent une injonction contre J. McCarron & fils, les empêchant d'exécuter dans leur fabrique des travaux autres que ceux auxquels ils sont tenus par contrat.

George H. Richardson & Cie demandent à Minor C. Kieth paiement d'une somme de $27,000 prêtée.

La succession de Chas. Lob a été ouverte.

J. W. Morris demande une séparation de corps et de biens d'avec son épouse, Ellen Brown.

Fannie Bienvenu vs Jean Lafitte—Action en recouvrement de $623.50.

Edmond A. Dändehand vs ses créanciers—Atterrissements de six, de douze et de dix-huit mois demandés. Actif excédant le passif.

Cour Criminelle — Section A—Juge Alfred Roman—Burley Thomas, homme de couleur, a été condamné à deux ans de travaux forcés pour attaque, aggravé de tentative de vol, sur la personne de Salomon Kopenstein.

Section B—Juge Baker—
Ollis Geiger a été condamné à une heure d'emprisonnement pour port d'arme cachée.

Antoine A. Labuzan a protesté de son innocence du meurtre de John J. Fisher; et Benjamin Isaacs a protesté de son innocence d'une attaque à poing fermé sur la personne de Minerve Paul.

Cour du recorder Davey.—Mme Baker et Félix Nellus ont été envoyés devant la cour criminelle, la première pour attaque à main armée, le second pour port d'arme cachée.

Robert Reis est aussi devant ce tribunal sous le coup d'une accusation de coups et blessures.

Cour du recorder Sambola.—James McCormico a été payer $25 d'amende pour avoir opposé une vive résistance à l'agent de police qui le conduisait en prison pour une infraction à la loi.

Chas Coleman a payé $5 d'amende pour bris de paix.

Jennie White a été internée à la maison du Bon Pasteur.

En police correctionnelle — Les grévistes Joseph Burke, John Wagner, John Brady, B. Brunette, Martin Roth, H. Lash, John Blink, Jacob Butz, B. Gonsales, T. Rideau et Ernest Bachemin ont été arrêtés sur un ordre lancé par le chef de la sûreté, qui les accuse d'incitation au tumulte.

Les prévenus sont défendus par M. D. C. Moise qui a affirmé que la plainte serait révoquée, le différend qui existait entre les corporations de chemins de fer et leurs employés étant définitivement réglé.

Le juge Sambola a relaxé sur patons les accusés leur faisant promettre de comparaître devant lui lorsqu'ils y seront sommés.

Des armes cachées ont été trouvées sur les personnes des nommés G. W. Martin, P. Levronier et F. Picker, tous trois non affiliés à l'Union des Conducteurs, mais accusés d'avoir pris une part active à la grève. Ils ont été envoyés devant la cour criminelle. L'opinion la plus accréditée prête d'excellentes intentions réciproques aux corporations des chemins de fer et à leurs employés pour l'avenir.

Conseil municipal. — Nos édiles se sont réunis hier soir sous la présidence du Maire.

Les communications en la possession de ce dernier à l'adresse du Conseil ont été lues par leurs titres et référées à leurs comités propres, elles sont :

Le rapport du Trésorier dont nous avons publié des extraits hier.

Une lettre du propriétaire du Parc Oakland, M. J. L. Bright, protestant contre la requête de la ville qu'il paye une redevance à titre de charité avant qu'il reçoive sa licence.

Une communication de C. L. Hardman relative à l'adjudication dans l'avenir des privilèges d'exploitation des bacs à vapeur sur le fleuve.

Une invitation au Maire et aux Conseillers à assister à l'inauguration du panorama représentant la bataille de Sedan, rue Magazine, à proximité du terrain de l'Exposition.

Une communication de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans soumettant des offres d'éclairer les rues et les principaux bâtiments de la ville pour l'année 1885.

Une communication du Electric Brush Light Company proposant d'éclairer la rue Esplanade à l'électricité.

Une seconde communication de la Compagnie "Brush Electric Light" proposant d'éclairer toute la ville à l'électricité et demandant à la ville de ne contracter avec aucune autre compagnie pour une durée de plus de six mois.

Le Maire dit à ses collègues qu'il avait eu l'intention d'y envoyer un message relatant de plusieurs questions importantes; mais que des occupations très pressantes l'en avaient empêché. Il annonce que son message sera envoyé à la séance prochaine.

Le Maire refuse son approbation à l'ordonnance qui fixe à un sou la prix du boc de gaz par heure dans les édifices publics en 1885.

Le véto du Maire est maintenu.

Le Contrôleur fait part du résultat de la vente du contrat pour la perception des licences en 1885. Il dit que le seul soumissionnaire a été Col. B. B. Pleasants et que l'adjudication du contrat s'est fait au prix de $175,000. Ce prix considéré trop minime, a été rejeté.

Le comité du Budget a présenté son budget pour l'année 1885.

Le comité de police favorise l'ordonnance qui interdit de fumer sur la levée.

Plusieurs ordonnances financières ont été adoptées.

Une ordonnance a été adoptée prohibant la vente du poisson, des volatiles et des légumes dans les rues.

A Malaga, la perte exède $500,000. 227 résidences ont été plus ou moins endommagées.

A la suite du tremblement de terre, il y a eu une procession religieuse, conduite par l'Evêque qui a imploré la miséricorde divine.

De nouveaux chocs ont été ressentis aujourd'hui en divers endroits et d'autres dommages causés à Cordova. Une panique règne parmi les habitants.

On rapporte que 900 personnes ont été ensevelies sous les ruines de Albunnelas.

Les églises à Artiqueta sont dans un état de ruine menaçant. Les habitants campent dans les plaines.

Madrid, 30 décembre—De nouveaux détails, plus effrayants que les premiers, ont été reçus des districts où les chocs y ont été les plus violents du tremblement de terre ont eu lieu.

A Nerja, ville de 5000 habitants, dans la province de Malaga, le tremblement de terre a été suivi d'un ouragan. Bien des maisons ont été détruites. Les habitants frappés de terreur ont fui des maisons et ont campé en dehors de la ville.

La population souffre beaucoup de la rareté des vivres.

L'alarme qui existait à Malaga, s'est apaisée; les affaires reprendront sous peu leur cours ordinaire.

Panique dans un théâtre.

Madrid, 30 décembre—Aujourd'hui à Grenade un Te Deum a été chanté et des prières dites pour la cessation du tremblement de terre.

A Riego, dans la province de Cordova, un choc est survenu pendant une représentation au théâtre où il y avait foule. Une panique effroyable s'en est suivie.

Plusieurs personnes ont sauté des galeries et par les fenêtres sur celles qui se trouvaient au-dessous. Deux ont été tuées sur le coup et 40 autres blessées plus ou moins grièvement.

Les malades à l'hôpital étaient tellement terrifiés qu'il ont fui en courant dans les rues. Les forçats ont refusé d'entrer dans leurs cellules et sont restés toute la nuit dans la cour de la prison.

Alhama et Santa Cruz sont complètement détruites. Les soldats sont occupés actuellement à retirer les cadavres des ruines. Un grand nombre de cadavres ont déjà été retrouvés horriblement mutilés.

Il existe une grande détresse parmi les survivants qui demandent des secours.

A Albuenas 100 cadavres ont été retirés jusqu'ici des ruines.

A Zaffarraya, ville non éloignée de Loja, 50 personnes ont péri.

L'offre de Mlle Caldwell.

Londres, 30 déc—Une dépêche de Rome dit que l'offre de Mlle Caldwell, de la Virginie de donner, $800,000 pour fonder une Université catholique semblable au collège de la Propagande *Fide* à Rome, a été soumise au Pape. Celui-ci a l'intention de conférer à la donatrice une marque de distinction.

Banquet offert à M. Stanley.

Cologne, 30 déc—Des négociants influents de la province du Rhin et de la Westphalie organisent un banquet à M. Stanley, explorateur africain.

Le journal World.

Londres, 30 déc—Le journal World dit que le comte Derby donnera sa démission de secrétaire d'Etat du département colonial et sera nommé Lord président du Conseil.

Lord Roseberry sera probablement nommé secrétaire colonial.

On rapporte que la reine Victoria a annoncé au conseil privé les fiançailles de la princesse Béatrice avec le prince Henri de Battenburg.

Conférence de Nationalistes.

Dublin, 30 déc — Une conférence de Nationalistes du comté Dublin a eu lieu aujourd'hui en cette ville, sous la présidence du maire. M. Clancy, éditeur du journal Irish Nation a été nommé pour représenter le comté Dublin à la Chambre des Communes.

Explosion.

Vienne, 30 déc—Une explosion de poudre a eu lieu aujourd'hui chez un armurier à Kralup, en Bohême. Trois maisons ont été détruites, trois personnes tuées et plusieurs autres blessées.

Parlement Hollandais.

La Haye, 30 déc—Aujourd'hui a eu cours de l'interpellation au parlement relativement à l'emprisonnement par les français, de M. Manuel, représentant des trafiquants hollandais sur le territoire du Congo, le Dr. Willebors, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement ne pouvait pas encore promis d'instituer une enquête à ce sujet.

M. Muller, président de la compagnie Hollandaise-Africaine, a insisté pour que le gouvernement de la Hollande maintienne ses droits contre la France.

Le Dr Willebors a répondu que le gouvernement ne pouvait pas en agir ainsi, vu que des doutes existent au sujet du protectorat français sur plusieurs villages insendiés.

Défaite de la tribu Bisharems.

Soukim, 30 déc—La tribu des Bisharems a été battue. Beaucoup d'entr'eux ont été tués pendant qu'ils essayaient de piller la ville de Rowagat.

Bruit non confirmé.

Londres, 30 déc — Le gouvernement anglais n'a reçu aucun avis qui confirme la nouvelle que les agents russes à Baboul sont traités avec les plus grands égards par l'Emir et ont accès à sa correspondance confidentielle avec le gouvernement indien.

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant Lundi 5 Janvier.
LA PLUS ÉMINENTE ACTRICE D'AMÉRIQUE,
CLARA MORRIS.
Répertoire :
Lundi, Mercredi
Vendredi soir
Miss Multon.
Mardi et Jeudi soirs et Samedi, matinée.
L'Article 47.
Prix des places—Orchestre et cercle d'orchestre, $1 50 ; balcon, $1 00, galerie, 50 cts.
Les ventes pour places commencent Jeudi, le janvier, à 9 heures. 31déc-3f

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1885.
PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront pas reçus après le 15 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et *les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, sil le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On espère, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX [illegible] ET AU CANADA.

Pour les hommes :

L'INFLUENCE D'UN GRAND CARACTERE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 30 décembre—Rentes 79 francs 15 centimes.

**Parlement français